



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

**Maisons Communales de Service Public Tour Chabot et Clou Bouchet -
Approbation de l'avant projet détaillé**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98459

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Bâtiments

**Maisons Communales de Service Public Tour Chabot et Clou
Bouchet - Approbation de l'avant projet détaillé**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du Conseil Municipal du 29 juin 1998, nous avons confié à l'équipe Architectes Associés SARL, une mission de maîtrise d'oeuvre concernant la construction des Maisons Communales des Services Publics Clou Bouchet et Tour Chabot.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant projet détaillé (APD) élaboré par le maître d'oeuvre, avec un coût prévisionnel de travaux estimé à 4.230.000 F H.T.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre, faisant passer la rémunération de 504.105,19 F H.T. à 475.832,70 F H.T. avec un coût prévisionnel travaux de 4.230.000 F H.T. sur lequel le maître d'ouvrage s'engage.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter toutes les autorisations administratives afférentes à ces travaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)